

visionnements aurait des répercussions très marquées. Les Maritimes sont extrêmement vulnérables aux pénuries de pétrole comme l'a révélé l'embargo décrété en 1973 par les pays arabes qui a nécessité le transport de pétrole de l'Ouest canadien vers les provinces de l'est via le canal de Panama. Cet état de chose ne manque pas d'inquiéter profondément les Canadiens de l'Est.

Le Programme énergétique national déposé à la Chambre des communes le 28 octobre 1980 se penche sur le problème en faisant une question de priorité nationale de la prolongation d'un gazoduc depuis Québec jusqu'à la Nouvelle-Écosse en passant par le Nouveau-Brunswick, de manière à assurer le remplacement du pétrole importé pour le chauffage domestique et certains usages industriels. L'ONE avait prévu la mise en place opérationnelle, à la fin de 1983, d'une prolongation du réseau en Colombie-Britannique jusqu'à l'île de Vancouver et d'une prolongation vers les Maritimes du gazoduc existant qui aurait pu ainsi, dès 1990, réduire nos importations de quelque 44 millions de barils de brut par an (Canada, ONE, 1980f). Toutefois, 1984 semble une date d'achèvement plus vraisemblable pour le prolongement jusqu'aux Maritimes eu égard aux retards apportés au tracé du gazoduc:

## CONCLUSION

**Le Comité donne son entier appui au gouvernement du Canada pour la construction immédiate d'un gazoduc destiné à approvisionner les Maritimes en gaz naturel. Ce projet énergétique devrait bénéficier de la toute première priorité dans le cadre d'un programme de diversification de notre système énergétique et aurait pour but de réduire la trop grande dépendance de l'est du Québec et des provinces maritimes à l'égard du pétrole brut importé.**

Pour ce qui est des énergies de remplacement, le Canada participe à des activités de RD&D dans le cadre de l'Agence internationale pour l'énergie (AIE) dont il fait partie. Cette agence a été créée en 1974 dans le contexte de l'Organisation pour la Coopération et le Développement Économiques (OCDE) et un de ses objectifs principaux est «la coopération entre pays participants dans le but de freiner la trop grande dépendance à l'égard du pétrole grâce à la conservation de l'énergie, l'exploitation de sources d'énergie de remplacement et à diverses activités de recherche et de développement» (AIE, Bilan de 1979, 1980). L'agence assure la coordination de projets spécifiques portant sur les technologies et les sources d'énergie de remplacement et, en 1979, notre pays a participé directement à plus de 20 études de ce genre, notamment dans les domaines de la recherche et du développement pour la conservation de

l'énergie, des technologies houillères, de l'énergie solaire, de l'énergie éolienne, de l'énergie de la biomasse, de la fusion nucléaire, et de l'hydrogène.

Compte tenu des richesses dont dispose le Canada et de la détermination, affichée par ses gouvernements, d'obtenir son autosuffisance énergétique totale, la contribution de notre pays à l'effort international a été décevante. En 1979 en effet, les dépenses du gouvernement fédéral en RD&D ont totalisé \$163 millions, soit un fléchissement net de 4.5% par rapport à 1978 et une augmentation de 3% seulement par rapport à 1974. En 1979 toujours, le Canada comptait parmi les pays de l'AIE ayant la plus forte consommation d'énergie par habitant alors que (au niveau du gouvernement fédéral) il était l'antépénultième de la liste au chapitre des dépenses de RD&D en énergie par rapport à la demande nationale pour l'énergie primaire. Il se classait onzième pour les dépenses par habitant en RD&D dans le domaine de l'énergie, et encore la part consacrée à la recherche et au développement pour l'énergie nucléaire classique représentait-elle plus de 60% de ce total. Les dépenses en RD&D pour la conservation de l'énergie s'élevaient à \$12.5 millions, soit 7.7% du total et, dans le domaine des nouvelles sources d'énergie, elles ne totalisaient que \$21.7 millions, soit 13.3% du total (AIE, Bilan de 1980b, p. 14, 19, 109). En 1978, les dépenses consenties par les gouvernements provinciaux au chapitre des activités de RD&D en matière énergétique ont totalisé \$99.9 millions, soit 63% du total des dépenses fédérales pour cette année-là. Le tableau 4-1 montre la position occupée par le Canada par rapport aux autres pays membres de l'AIE. Il est évident que notre pays a encore beaucoup à faire pour que ses efforts puissent se comparer à ceux de la plupart des autres états membres. Même si l'on tient compte des dépenses provinciales, l'effort consenti par le Canada, quoique d'avantage respectable, reste peu impressionnant.

## RECOMMANDATION

**Le Canada devrait, dans son intérêt propre et dans le but de donner plus ample suite aux objectifs de l'AIE, intensifier le taux d'accroissement de ses dépenses en RD&D dans le secteur des énergies de remplacement.**

## 7. PRÉOCCUPATIONS D'ORDRE SOCIAL

L'existence et la subsistance de tous les peuples sont incontestablement liées à l'énergie. Les Canadiens sont particulièrement touchés parce qu'ils utilisent beaucoup d'énergie pour un certain nombre de raisons. Les extrêmes de température que leur pays connaît tous les ans est un des facteurs et la grande étendue géographique du pays et le fait que sa population soit clairsemée en sont d'autres. Toutefois, indépendamment de l'en-